Journée de l’Aidant Proche, Belgrade le samedi 22 juin 2013.

Chers Aidants Proches,

Bienvenue à Belgrade, pour partager avec nous une de vos plus longues journées, ces journées du solstice d’été qui illustrent parfaitement la prestation en continu de notre fonction d’aidant.

L’article paru dans le Femmes d’Aujourd’hui de cette semaine présente les Aidants Proches comme ‘Les Héros de l’ombre…. »

Jamais nous ne nous sommes imaginés héros dans l’accompagnement de notre proche, mais par contre et là est bien le motif de notre journée, jusqu’à présent, nous sommes bien trop restés dans l’ombre…

Beaucoup de raisons à cette charge de l’ombre : chacun pense à la situation qu’il connait qui est la sienne, liée à celle de son aidé…, aujourd’hui nous voulons unir vos préoccupations à celles de votre voisin d’un jour, quelque soit la problématique, quelque soit votre attente, votre besoin.

Ce sera pour étayer les travaux de notre association, afin de renforcer encore nos appels vers les pouvoirs publics. La démarche initiale depuis les réunions de la Fondation Roi Baudouin est permanente : permettre aux Aidants, tous confondus de faire évoluer la qualité de vie de l’aidant proche dans notre société.

Pourquoi cette asbl Aidants Proches,

Que cela peut il nous apporter, puisque nous nous préoccupons déjà des aidants chacun dans notre propre réseau associatif ???

Les déclarations gouvernementales de 2008 et 2009 ont toutes deux repris la nécessité de la reconnaissance de l’aidant proche. Jamais nous ne nous sommes imaginés la complexité et le temps nécessaire afin de réaliser politiquement ce premier objectif, dans une idée de définition générale, de seuil de la grande dépendance, de droits et lesquels ?

Et en fait, en quoi cela permettra-t-il à l’aidant d’être aidé, qu’aura-t-il de plus après cela ? Cela vaut-il la peine de se bouger …n’est-on pas fatigué de ces promesses vaines ?

L’asbl Aidants Proches au travers de son équipe et de ses administrateurs y travaille, chaque jour : dans un terrain encore inexploré à la recherche de partenaires, de collaborateurs, d’ experts, de chercheurs se penchant sur la thématique de l’aidant, que cela soit dans le contexte de l’accompagnement à domicile, de l’aide et des soins, des services et des relais associatifs existants, tout en leur garantissant de conserver leur rôle d’acteur social qui les motive.

Votre participation de ce jour est un des maillons les plus essentiels dans cette démarche, voilà pourquoi nous vous sommes reconnaissants du temps libéré à cet effet. Cela permettra aussi, et nous l’espérons, que vous puissiez retourner dans tous les coins de notre Belgique francophone avec la conviction qui est nôtre que nous approchons de l’étape n°1 de la reconnaissance de l’aidant, levier indispensable pour qu’enfin apparaisse l’aidant proche dans les textes de loi, pour exister juridiquement et donner alors la possibilité de mettre du concret en place, que ce soient suivant les aspects pratiques d’amélioration des services d’aide encore plus adaptés, suivant les pathologies et en accessibilité horaire, mais aussi d’ouvrir des droits spécifiques, en terme de protection dans le contexte de l’emploi, des soins et aussi de répit. Cette liste est volontairement raccourcie, puisque nous vous écouterons encore aujourd’hui pour aller plus loin.

Nous travaillerons aujourd’hui en ateliers, pour ouvrir à votre réalité, mais présentée comme pouvant être aussi celle de l’autre : nous ne voulons pas être ce jour simplement groupe de parole, mais bien un lieu de travail ou l’on mettra notre expertise d’aidant en commun. Nous profitons à ce stade pour vous vous rassurer : votre fonction d’aidant doit être bien distinguée, et vous en conviendrez, avec l’action bénévole et généreuse d’un volontaire, qui s’engage librement dans une action d’aide, qu’elle soit dans le secteur social, sportif ou autre ; mais aussi de la position de la Femme au Foyer, différente de la situation des structures familiales où vit une personne en perte d’autonomie par sa maladie ou son handicap.

Les ateliers seront animés par les membres de notre asbl, équipe et administrateurs.

Nous avons la chance d’être entourés de quelques personnes venues comme volontaires pour consolider l’organisation …et les conclusions seront données, grâce à l’apport riche de sens pour l’association, de Monsieur Roland Schmetz, philosophe et membre du comité éthique que nous avons constitué depuis une bonne année.

Monsieur Courard, Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, aux Familles, aux Personnes handicapées sera parmi nous pour la fin de la journée, nous aurons l’occasion d’entendre les échos de la volonté du gouvernement fédéral de pousser à la réalisation de nos attentes.

Et in fine, une nouvelle concrétisée : nous avons obtenu une aide supplémentaire du département de Mme Tillieux, Ministre wallonne de la Santé, de l’Action sociale et de l’Egalité des Chances, afin de mettre en route la première antenne Aidants proches avec trois communes collaborant déjà pour diverses actions : Momignies, Couvin et Chimay, sans doute un modèle qui pourra être suivi d’autres dans l’idée de services de proximité, facilitant grandement les démarches des aidants  !

C’est le moment ….pour notre conseil d’administration et pour l’équipe travaillant à la réalisation de nos objectifs au travers des missions de l’association de préciser que tout le travail, (visible et moins visible) au quotidien nous demande un effort individuel important, porteur, mais qui nécessiterait un moyen plus confortable de fonctionnement : nous espérons au plus vite devenir une structure officielle, via l’obtention d’un agrément pour notre association, et non plus devoir dépendre de subsides facultatifs énergivores …

A savoir que les Aidants Proches en Belgique francophone représente une seule structure, tel que souhaité par nos autorités et qui, en comparaison avec la région flamande regroupe toute démarche concernant les aidants, que ce soit pour les aidants eux-mêmes, pour les structures d’aidants professionnels mais aussi tous les services et aides concernés.

Nous referons le point en 2014, au cours de laquelle nous nous joindrons à la démarche européenne de placer les aidants dans le contexte de la conciliation vie professionnel et famille, et cela concernera autant ceux qui travaillent mais aussi ceux qui ont espéré cette reconnaissance de l’aidant qui tarde tant à venir !

Merci